



REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

COMPTE RENDU DU CONSEIL DES MINISTRES

Mercredi 30 avril 2025 - Palais d'État Iavoloha

Le Conseil des Ministres s'est tenu ce mercredi 30 avril 2025 au Palais d'État Iavoloha. Présidé par Son Excellence Monsieur Andry RAJOELINA, Président de la République de Madagascar, le Conseil se tient en présence de Monsieur NTSAY Christian, Premier Ministre Chef du Gouvernement et des Ministres composant le Gouvernement.

I- COMMUNICATIONS

MINISTERE DES FORCES ARMEES

Le Conseil des Ministres a approuvé la demande de réalisation de 820 postes budgétaires au titre de l'année 2025 (recrutement direct conformément à la LFI 2025). Les Armées jouent un rôle essentiel dans la sécurité et le développement de Madagascar, nécessitant une présence constante sur le terrain. Toutefois, seul le recrutement d'élèves-officiers a été autorisé l'an dernier, laissant un vide important au niveau des militaires du rang, en particulier les militaires réengagés, indispensables aux missions de sécurisation. Ainsi, les 820 postes budgétaires prévus dans la Loi de Finances 2025 seront utilisés pour recruter exclusivement des militaires réengagés.

Le Conseil des Ministres a approuvé l'achat de carburants et lubrifiants des cinq (05) avions de type CESSNA, deux (02) hélicoptères de types AS350B2, et un (01) hélicoptère de type H130. Cet achat permettra 1167 heures de vol cumulé pour cinq (05) avions de type CESSNA 206; 444 heures de vol cumulé pour deux hélicoptères de type AS350B2 et 183 heures de vol pour un hélicoptère de type H130.

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative au projet de fourniture de véhicules à Madagascar dans le cadre de l'organisation du 45ème Sommet de la Communauté de Développement d'Afrique Australe (SADC). La Chine a doté Madagascar de 16 véhicules Hongqi H9 2.0T en préparation du Sommet de la SADC. Des techniciens chinois viendront à Madagascar pour former leurs homologues malagasy à l'ajustement et l'entretien de ces nouveaux véhicules. 16 véhicules Hongqi H9 2.0T

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la participation de Madagascar au Sommet « Résilience en Action » pour les Petits Etats Insulaires en Développement (PEID), 12 et 13 mai 2025 à Vienne, Autriche. Organisé par l'OPEC Fund, ce sommet vise à promouvoir des solutions durables et des financements adaptés aux défis spécifiques des PEID. La participation de Madagascar revêt une importance stratégique pour renforcer son positionnement régional, nouer des partenariats, soutenir des projets de résilience climatique et promouvoir sa vision de développement durable.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES + MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative au compte rendu de la participation de Madagascar aux Spring Meetings, et points nécessitant des suivis ministériels.

Madagascar a pris part aux Réunions de Printemps du Fonds Monétaire International (FMI) et de la Banque mondiale, au cours desquelles plusieurs avancées ont été saluées, tout en identifiant des points nécessitant un suivi étroit au niveau gouvernemental.

Plusieurs ateliers ont d'ailleurs déjà été organisés sur le territoire national pour accompagner cette démarche.

Lors de cette rencontre à Washington, un point particulier a également été consacré au projet de la Banque Africaine de Développement (BAD) visant à intégrer les richesses naturelles dans le calcul du produit intérieur brut. Madagascar et le Niger seront les pays pilotes de cette initiative, sous la direction du Vice-Président de la BAD, le Professeur Kevin Urama. Le système statistique actuellement en vigueur à Madagascar date de 1993, et la BAD soutient déjà des projets pilotes pour sa modernisation dans les régions d'Amoron'i Mania et de la Haute Matsiatra.

Madagascar a été salué pour sa réactivité dans le cadre des discussions AGOA, où il occupe un rôle de leadership au sein des pays de la SADC.

Lors de ces Spring Meetings, une rencontre a également eu lieu entre le Ministre de l'Environnement et le Vice-Président du FMI. Ce dernier a exprimé son engagement à soutenir Madagascar dans la mise en œuvre des réformes en faveur de la protection de l'environnement et de la production d'énergie propre, notamment à travers la création de parcs solaires.

Le Président de la République a réaffirmé que les appuis financiers obtenus à travers les instruments FEC/FRD ne seront pas utilisés uniquement pour le fonctionnement, mais pour accélérer le développement des énergies renouvelables.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE + MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative au projet d'arrêté interministériel fixant les taux des rétributions des travaux portant sur les examens et concours officiels de l'enseignement général relevant du Ministère en charge de l'Education Nationale. Pour rappel, la réforme de l'organisation générale des examens et concours tend vers sa décentralisation, pour une gestion de proximité et adaptée aux réalités locales.

Le Conseil des Ministres a approuvé la communication verbale relative à la présentation du Projet de Transformation de l'Accès et de l'Apprentissage à Madagascar (TALIM) du Ministère de l'Education Nationale, 2025-2029.

Après le Projet d'Appui à l'Éducation de Base (PAEB), qui a grandement contribué à améliorer l'accès et la qualité de l'enseignement à Madagascar, le secteur de l'éducation malagasy bénéficie d'un nouveau financement de la Banque mondiale à travers le projet TALIM. Ce projet répond pleinement aux priorités de l'Etat, car bien que de nombreux progrès aient déjà été accomplis dans le domaine de l'éducation, des efforts restent encore nécessaires, notamment en ce qui concerne les enseignants.

Le projet TALIM vise à transformer le système éducatif. Il accorde ainsi une priorité particulière à la professionnalisation des enseignants, à la mise en place de cantines scolaires, à la dotation en manuels scolaires, à l'amélioration de la gestion, et au renforcement de capacité

Actuellement, seuls 12 % des enseignants du préscolaire, du primaire et du collège ont suivi une formation pédagogique dispensée par l'INFP. Par ailleurs, 60 % des enseignants sont des enseignants FRAM, une charge financière importante supportée par les parents d'élèves. L'un des objectifs du projet est donc d'alléger cette charge en intégrant ces enseignants au sein de la fonction publique, sous la tutelle du ministère, ce qui a constitué un argument majeur pour l'obtention du financement de ce projet.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

Le Conseil des Ministres a approuvé le versement des allocations d'études et de stages des étudiants de l'Ecole Supérieure des Sciences Agronomiques (ESSA), au titre du premier et deuxième trimestre 2025.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

Le Conseil des Ministres a approuvé la poursuite de la procédure de paiement des indemnités pour les « Travaux du Projet Connecter Madagascar pour une Croissance Inclusive (PCMCI), RNS10 (Andranovory-Ambovombe) et RNT31(Ankazobetsihay-Bealanana).

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Le Conseil des Ministres a approuvé l'allocation des subventions pour la participation des athlètes malagasy au Championnat d'Afrique Senior de Judo, du 25 au 27 avril 2025 à Abidjan, Côte d'Ivoire. Madagascar a d'ailleurs été sacré Champion d'Afrique lors de cette compétition.

Le Conseil des Ministres a approuvé l'octroi des primes de présence et aux frais d'approche aux joueurs et staffs de BAREA dans le cadre de la participation de Madagascar aux éliminatoires de la coupe du monde le 19 et le 24 mars 2025 à Al Hoceima, au Maroc.

II- NOMINATION AUX HAUTS EMPLOIS DE L'ETAT

GOVERNEMENT

Adoption du décret abrogeant le décret n°2024-266 du 21 février 2024 et portant nomination de **M. OLAF Francis**, Directeur Général auprès du Conseil de Discipline Budgétaire et Financière.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Adoption du décret abrogeant le décret n°2020-1533 du 18 novembre 2020 et portant nomination de **M. RAJAONARISON Jean de Kopy**, Directeur l'Administration Pénitentiaire auprès du Ministère de la Justice.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2015-1483 du 04 novembre 2015 et portant nomination de **Mme. RANDRIAMBOLOLONA Domoina Malala Aurélia**, Directeur d'Etablissement du Centre Hospitalier Universitaire Gynécologie – Obstétrique Befelatanana (CHUGOB) du Ministère de la Santé Publique.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2018-0121 du 16 février 2018 et portant nomination de **M. SAMY Thierry de Valois**, Directeur d'Etablissement du Centre Hospitalier Universitaire Place Kabary Antsiranana du Ministère de la Santé Publique.

MINISTERE DES TRANSPORTS ET DE LA METEOROLOGIE

Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-1003 du 06 juillet 2022 et portant nomination de **M. LAHIMASY Vone**, Directeur Régional des Transports et de la Météorologie Ihorombe auprès du Ministère des Transports et de la Météorologie.

MINISTERE DE L'EAU, DE L'ASSAINISSEMENT ET DE L'HYGIENE

Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-605 du 27 avril 2022 et portant nomination de **M. RAZAFIMAROMANANA Mampionona Raymond**, Directeur de la Valorisation des Ressources en Eau auprès du Ministère de l'Eau, de l'Assainissement et de l'Hygiène.

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Adoption du décret abrogeant le décret n°2022-185 du 02 février 2022 et portant nomination de **M. FANAMPERANTSOA Solotiana Rivesty**, Directeur de la Préparation de la Relève Sportive (DPRS) au sein du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

MINISTERE DE LA COMMUNICATION ET DE LA CULTURE

- Adoption du décret abrogeant le décret n°2024-829 du 03 avril 2024 et portant nomination de **M. RAJOELISON Evariste**, Directeur Régional de la Communication et de la Culture dans la Région Sava.
- Adoption du décret abrogeant le décret n°2024-767 du 27 mars 2024 et portant nomination de **M. RASOLONJATOVO Hobiniaina Ambroise**, Directeur Régional de la Communication et de la Culture dans la Région Androy.

SECRETARIAT D'ETAT AUPRES DE LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE, EN CHARGE DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE

Adoption du décret portant nomination de **M. ANDRIAMANGA Erambolatiana Tahiry**, Directeur de la Transformation du Système Agricole (DTSA) au sein du Secrétariat d'Etat auprès de la Présidence de la République en charge de la Souveraineté Alimentaire.

III- ABROGATION

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Adoption du décret abrogeant le décret n°2024-141 du 31 janvier 2024 portant nomination du Directeur Général de la Formation Professionnelle auprès du Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.

IV- DIVERS

A l'issue du Conseil des Ministres, le Président de la République a tenu à remercier chaleureusement l'ensemble du Gouvernement pour leur collaboration ayant permis la préparation et la tenue réussie de la 5e édition du Sommet des Chefs d'État et de Gouvernement de la Commission de l'Océan Indien.

Le Chef de l'État a qualifié cette rencontre de réussite à tous les niveaux, comparée aux sommets précédents, notamment en Afrique. De nombreux pays ont adressé leurs félicitations à Madagascar, et le Président français a personnellement renouvelé ses marques de reconnaissance lors de sa rencontre avec le Président de la République à Rome.

Le Président de la République a insisté sur l'importance d'une note de debriefing de cette rencontre afin d'identifier dès à présent les aspects à améliorer en amont de l'accueil du Sommet de la SADC prévu dans quelques mois. Il a salué l'ensemble des parties prenantes, soulignant que Madagascar n'a pas à rougir de sa prestation et a su démontrer qu'avec unité et engagement collectif, de grandes choses peuvent être accomplies.

Iavoloha, ce 30 avril 2025,

***La Direction de la Communication
de la Présidence de la République***